



Comment récuser un avocat

Par Tongasoa

Bonjour,

Comment récuser son avocat ?

Motif : J'ai rencontré une seule fois mon avocat donc le premier jour pour lui exposer les faits.

A ce jour, il ne m'a jamais transmis ses conclusions ni même contacter sauf pour m'informer de l'audience en première instance.

J'ai été condamné en première instance et j'ai fait appel. Le jour "J" l'audience a été renvoyé suite à la grève nationale.

Donc, je souhaite récuser mon avocat le jour de l'audience et demander un renvoi le temps que je trouve un autre avocat.

D'avance merci pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,

S'il a été commis d'office, il faut écrire au bâtonnier.

[url=<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/comment-beneficier-avocat-commis-office>]https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/comment-beneficier-avocat-commis-office[/url]

Sinon vous êtes libre de lui écrire directement que vous ne voulez plus de ses services et vous pouvez choisir un autre avocat directement.

Par Tongasoa

Bonjour,

Il n'a pas été commis d'office. Je bénéficie simplement de l'AJ au vu de ma situation.

J'ai vu que je peux contacter le Bâtonnier directement sur le site du tribunal.

Si je fais ma demande directement sur le site, sera-t-elle prise en compte ou dois-je faire un courrier manuscrit et le remettre directement au Bâtonnier ?

Par yapasdequoi

Alors posez la question directement sur le site.

Par Tongasoa

Merci pour votre aide